

B – Modalités de recrutement (entrées dans le corps)

A l'Insee, le nouveau statut des contrôleurs prévoit un recrutement uniquement en 2^{ème} classe.

Modalités de recrutement dans l'ancien corps des contrôleurs
Concours externe à bac ou équivalent
Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique justifiant d'au moins 3,5 années de services publics effectifs au 1 ^{er} janvier de l'année.
Concours interne spécial ouvert aux C de l'Insee justifiant d'au moins 7 ans de services effectifs en tant que C de l'Insee au 1 ^{er} janvier de l'année.
Promotion au choix sur proposition du chef de service ouverte aux C de l'Insee justifiant d'au moins 15 ans de services publics en tant que titulaires.
Recrutement sur contrat de travailleur handicapé ou au titre des emplois réservés .

Modalités de recrutement dans le nouveau corps des contrôleurs
Concours externe à bac ou équivalent
Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique justifiant d'au moins 4 années de services publics effectifs au 1 ^{er} janvier de l'année.
Concours interne spécial ouvert aux C de l'Insee justifiant d'au moins 6 ans de services effectifs en tant que C de l'Insee au 1 ^{er} janvier de l'année.
Promotion au choix sur proposition du chef de service ouverte aux C de l'Insee justifiant d'au moins 9 ans de services publics.
Recrutement sur contrat de travailleur handicapé ou au titre des emplois réservés .

C – Modalités de passages entre les différents grades

Modalités de passage de la 2 ^{ème} à la 1 ^{ère} classe dans l'ancien statut
Promotion au choix par tableau d'avancement ouverte aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 2 ans d'ancienneté dans le 7 ^{ème} échelon de la 2 ^{ème} classe et justifiant de 5 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.

Modalités de passage de la 2 ^{ème} à la 1 ^{ère} classe dans le nouveau statut
Concours professionnel ouvert aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 1 an d'ancienneté dans le 4 ^{ème} échelon de la 2 ^{ème} classe et justifiant de 3 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.
Promotion au choix par tableau d'avancement ouverte aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 1 an d'ancienneté dans le 6 ^{ème} échelon de la 2 ^{ème} classe et justifiant de 5 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.

Modalités de passage de la 2 ^{ème} classe à contrôleur principal dans l'ancien statut
Concours professionnel ouvert aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint le 7 ^{ème} échelon de la 2 ^{ème} classe au 31 décembre de l'année.

Modalités de passage de la 2 ^{ème} classe à contrôleur principal dans le nouveau statut
IMPOSSIBLE !!!

Modalités de passage de la 1 ^{ère} classe à contrôleur principal dans l'ancien statut
Concours professionnel ouvert à tous les contrôleurs de 1 ^{ère} classe (puisque accessible dès le 7 ^{ème} échelon de la 2 ^{ème} classe).
Promotion au choix sur proposition du chef de service ouverte aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 2 ans d'ancienneté dans le 4 ^{ème} échelon de la 1 ^{ère} classe et justifiant de 5 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.

Modalités de passage de la 1 ^{ère} classe à contrôleur principal dans le nouveau statut
Concours professionnel ouvert aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 2 ans d'ancienneté dans le 5 ^{ème} échelon de la 1 ^{ère} classe et justifiant de 3 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.
Promotion au choix sur proposition du chef de service ouverte aux contrôleurs de l'Insee ayant atteint au moins 1 an d'ancienneté dans le 6 ^{ème} échelon de la 1 ^{ère} classe et justifiant de 5 ans de services publics accomplis en qualité de B au 31 décembre de l'année.